

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Votants : 9

COMMUNE DE MEHERS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 18h30 heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 12 juin 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) : VALLETTA Annick

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

690- Projet photovoltaïque parcelle D390 lieudit « Les Epinettes »

M le maire présent au conseil le projet de parc solaire photovoltaïque envisagé par la société E-SWEET ENERGIES, portant à la fois sur des parcelles de la commune de Chatillon sur Cher et une parcelle cadastrée D 390 sur la commune de MEHERS.

Cette parcelle se situe en zone N de la carte communale, document d'urbanisme applicable sur la commune depuis l'annulation du PLUi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis défavorable au développement du projet photovoltaïque présenté par la société E-SWEET ENERGIES, sur la parcelle cadastrée D 390

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**Le maire,
LIONS Gilles**

**la secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre**

**Transmis en préfecture le
Certifié exécutoire le**